



PREFET DE MAYOTTE

SECRETARIAT GENERAL

Mamoudzou, le **05 SEP. 2019**

Direction des Relations avec les
Collectivités Locales

Bureau des finances locales et de
l'environnement

Objet : Avis au public

Le Préfet de Mayotte informe la population que les enquêtes publiques conjointes préalables à la déclaration d'utilité publique et parcellaire, à l'autorisation environnementale, et à la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme, en vue de la mise en œuvre du projet du réseau de Transport Collectif Urbain (TCU) de la Communauté d'Agglomération Dombéni-Mamoudzou (CADEMA) se déroulera :

du vendredi 26 juillet 2019 au samedi 21 septembre 2019 inclus.

Les informations relatives au projet peuvent être demandées auprès de la Direction de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DEAL) de Mayotte :

- M. Mohamed BACAR - mohamed.bacar@developpement-durable.gouv.fr .
tél : 02 69 63 35 21.

- Jean François LE ROUX - jean-francois.le-roux@developpement-durable.gouv.fr
Tel. 02 69 63 35 32

Les dossiers de mise à disposition du public seront consultables sur le site internet de la Préfecture de Mayotte :

<http://www.mayotte.gouv.fr/Publications/Avis-publics-et-enquetes-publiques/Avis-et-consultations-2019/Enquete-unique-pour-le-reseau-de-transport-collectif-urbain-de-la-CADEMA-CARIBUS>

Ils peuvent aussi être consultés sur le registre dématérialisé à l'adresse suivante :
<https://www.registre-dematerialise.fr/1460>

Les avis dématérialisés peuvent être déposés :

- soit par courriel à l'adresse ci-après : enquete-publique1460@registre-dematerialise.fr

- soit sur un registre dématérialisé à l'adresse suivante :
<https://www.registre-dematerialise.fr/1460>

Les observations transmises par courriel seront importées dans le registre dématérialisé et donc visibles par tous à l'adresse <https://www.registre-dematerialise.fr/1460>

Le Préfet
Le Préfet de Mayotte
Pour le Préfet et par délégation
Le Secrétaire général
Edgar PEREZ

Préfecture de Mayotte - BP 676 – 97600 Mamoudzou
Standard: 02 69 63 50 00 - www.mayotte.pref.gouv.fr